



**LE PRÉSIDENT**

Réf. : 483/11/PT/AG/FY

**Monsieur Nicolas Sarkozy  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris**

Paris, le 12 septembre 2011

Monsieur le Président,

Plus de soixante ans après l'adoption d'un plan de partage de la Palestine, si l'Etat d'Israël a été effectivement créé, l'Etat palestinien n'existe toujours pas. Les différentes résolutions des Nations unies sont restées lettres mortes et le peuple palestinien, en Cisjordanie comme à Gaza, continue à supporter occupation et blocus. La colonisation israélienne ne s'est jamais arrêtée, même pendant la période où les accords d'Oslo ont été appliqués. Aujourd'hui, contre toute légalité internationale, le Golan est passé sous souveraineté israélienne, des pans entiers de la Cisjordanie sont de fait annexés et les quartiers palestiniens de Jérusalem sont rongés par une colonisation rampante parce qu'Israël a fait de cette ville sa capitale exclusive, là aussi au mépris du droit.

Dans quelques jours, l'Assemblée générale des Nations unies sera saisie d'une demande de reconnaissance de la Palestine en tant que membre de l'ONU. Cette reconnaissance ne permettra pas à elle seule de résoudre le conflit actuel ni de faire cesser l'occupation israélienne. En même temps, elle permettra de réaffirmer ce qui tend à être oublié : le droit des Palestiniens à un Etat souverain dans des frontières aussi sûres et reconnues que celles de l'Etat d'Israël.

Cette reconnaissance de la Palestine en tant qu'Etat, membre de la communauté internationale, permettra surtout de restituer aux négociations leur point de départ : les frontières de 1967, et non la politique d'annexion de fait suivi depuis plus de soixante ans par les différents gouvernements israéliens.

S'insérant dans l'immense revendication démocratique qui se lève partout dans la région, la reconnaissance d'un Etat palestinien fera des représentants du peuple palestinien des acteurs de plein droit de la communauté internationale, avec les mêmes droits mais aussi avec les mêmes responsabilités et ouvre de nouvelles possibilités en faveur de la paix.

./..

Nous appelons le gouvernement français, l'Union européenne et ses Etats membres à soutenir de leur vote la reconnaissance par les Nations unies de l'Etat de Palestine.

Nous vous informons que cette lettre sera rendue publique.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Pr sident de la R publique, l'expression de ma haute consid ration.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Tartakowsky', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

**Pierre Tartakowsky**